

L'Édito

Dans quelques jours, l'Opac du Rhône deviendra Deux Fleuves Rhône Habitat. Vous avez donc aujourd'hui dans les mains le dernier numéro du Op'Actus tel que vous le connaissez. Comme d'autres supports, il sera amené à évoluer pour prendre les couleurs de Deux Fleuves Rhône Habitat.

Si l'Office change de nom, vos interlocuteurs et les services proposés restent les mêmes ! En plaçant la qualité de service au cœur du projet mené avec Loire Habitat, il s'agit même de se donner des moyens supplémentaires pour mieux répondre à vos attentes, en s'appuyant sur les bonnes pratiques de chacun des organismes.

**“ AU 1^{ER} JANVIER,
L'OPAC DU RHÔNE
DEVIENT
DEUX FLEUVES
RHÔNE HABITAT ”**

De mon côté, je vous adresse ici mon dernier édito puisqu'à compter du 1^{er} janvier 2024, je serai Président du Directoire, Directeur Général du Groupe Deux Fleuves. À cette même date, le nouveau Directeur Général de Deux Fleuves Rhône Habitat prendra ses fonctions : il s'agit de Guillaume Rio, jusqu'à présent Directeur du Département Services aux Clients de l'Opac du Rhône, et dont vous connaissez l'engagement aux côtés de l'ensemble des locataires de l'Office.

D'ici là, je vous souhaite de bonnes fêtes et, avec un peu d'avance, une belle année 2024.

XAVIER INGLEBERT
Directeur général
de l'Opac du Rhône



Bonjour Deux Fleuves Rhône Habitat !

Nous vous l'annoncions dans le précédent numéro du Op'actus : l'Opac du Rhône va très bientôt changer de nom ! **Au 1^{er} janvier 2024, il devient Deux Fleuves Rhône Habitat.**

Pour vous, locataires, rien ne change !

- ✓ **Ce changement de nom n'a pas de conséquence directe sur votre vie quotidienne** : vos contacts au niveau de l'Office et les services qui vous sont proposés restent les mêmes !
- ✓ **Un nouveau logo remplacera progressivement le logo actuel sur tous nos supports de communication** : site internet, avis d'échéance, affiche, courrier...

Le nouveau logo
au 1^{er} janvier 2024



Vous souhaitez échanger votre logement avec un autre locataire ?

C'est désormais possible avec la bourse aux logements ! Seize bailleurs sociaux du département du Rhône et de la métropole de Lyon sont partenaires de ce dispositif lancé le 1^{er} décembre 2023.

Inscription et renseignements
sur www.echangermonlogement69.fr



OPACTUS À VOUS

Zoom sur le nouveau plan de concertation locative

Établi par l'Opac du Rhône et les associations de locataires, le plan de concertation locative a été signé par l'ensemble des parties prenantes le 21 décembre 2023.

Ce document définit le **cadre des échanges entre un bailleur et ses locataires**. Il détermine aussi les **moyens mis à disposition des représentants des locataires pour recueillir votre avis lors des concertations locatives** sur les travaux (réhabilitation, gros entretien, la sécurité, l'entretien ou la propreté par exemple).

Ce nouveau plan de concertation locative illustre la volonté de l'Opac du Rhône de **maintenir un dialogue continu avec les locataires, au plus près de leurs préoccupations**.



Face aux punaises de lit, un accord pour agir !

Après plusieurs mois d'échanges entre l'Opac du Rhône et les représentants de locataires, l'accord "punaises de lit" a été signé en octobre 2023. Il entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

L'intérêt de cet accord ?

Vous ne gérez plus votre problématique de punaises de lit en direct. Vous bénéficiez **de l'intervention d'un prestataire spécialisé à moindre coût** (4 € par an et par logement) ; le montant global de la prestation étant pris en charge par l'Opac du Rhône.

Si vous remarquez la présence de punaises de lit dans votre logement, n'attendez pas ! Contactez votre agence.

OPACTUS DÉCOUVERTE

Augmentation des loyers : pourquoi ? pour faire quoi ?



Au 1^{er} janvier 2024, l'Opac du Rhône appliquera une **hausse moyenne des loyers de 3,25%**.

Ce taux pourra varier d'une résidence à l'autre, notamment selon leur performance énergétique (note DPE), sans excéder 3,5%.

Votée par le Conseil d'administration, cette augmentation va permettre :

- d'accélérer la rénovation énergétique de nos résidences pour vous proposer des logements plus confortables et plus performants ;
- de poursuivre la construction de nouvelles résidences.



Besoin d'aide pour payer votre loyer ?

Nos conseillers en économie sociale et familiale (CESF) sont à votre écoute. Après analyse de votre situation, ils vous proposeront des solutions personnalisées et pourront vous accompagner dans vos différentes démarches.

Contactez-les au **04 74 01 01 00** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00).



Vos représentants au Conseil d'administration



Gérard BONIN
Indecosa-CGT

Contact : indecosamlr.opac69@laposte.net



Philippe DULAC
CSF

Contact : udcsf69@la-csf.org
(à l'attention de M. Dulac)



Martine GUIOT
CLCV

Contact : bibolande69@gmail.com



Valérie RATTNER
CSF

Contact : udcsf69@la-csf.org
(à l'attention de Mme Rattner)

Vos représentants sont tous locataires de l'Opac du Rhône comme vous. Ils connaissent donc votre quotidien. En siégeant au Conseil d'administration, ils font le lien entre les locataires et l'Opac du Rhône, et participent à l'amélioration de vos conditions de vie. Leur mandat dure 4 ans. N'hésitez pas à faire appel à eux !